



Communiqué de presse
Paris, le 16 octobre 2025

Sapiendo décrypte la suspension de la réforme des retraites : clarification ou nouvelle incertitude ?

La RHtech Sapiendo, spécialiste du conseil retraite, analyse l'annonce de la suspension de la réforme des retraites par le Premier ministre, Sébastien Lecornu. Une décision aux contours encore flous, qui pourrait ramener l'âge légal à 62 ans et 9 mois et la durée d'assurance à 170 trimestres, tout en introduisant de nouvelles mesures de rigueur dans le projet de loi de financement de la Sécurité sociale.

Valérie Batigne, fondatrice et dirigeante de Sapiendo, commente : « *L'annonce de la suspension de la réforme crée un imbroglio inédit : les actifs ne savent plus à quel âge ni dans quelles conditions ils pourront partir à la retraite. Ce retour partiel en arrière, couplé aux mesures d'austérité du PLFSS, brouille les repères. Plus que jamais, il est essentiel de pouvoir simuler son parcours retraite pour mesurer les conséquences concrètes sur ses droits et anticiper des décisions de carrière.* »

Une suspension qui reste à confirmer

Coup de théâtre sur le front des retraites. Le Premier ministre a annoncé la suspension de la réforme des retraites, entrée en vigueur il y a deux ans et désormais bien intégrée dans le paysage social français.

Si cette décision marque une rupture nette, la prudence reste de mise : seule une loi viendra entériner l'annonce. Dans l'hypothèse de son adoption, les nouveaux seuils seraient ramenés à :

- **62 ans et 9 mois** pour l'âge légal de départ (au lieu de 64 ans),
- **170 trimestres** de cotisation (au lieu de 172).

Ces bornes s'appliqueraient jusqu'au 1er janvier 2028 au plus tôt, créant une situation transitoire dont les contours exacts devront être clarifiés.

Un PLFSS sous le signe de la rigueur

Parallèlement, le **projet de loi de financement de la Sécurité sociale (PLFSS)** annonce une série de mesures d'austérité :

- Gel des pensions en 2026, suivi d'une sous-indexation de 0,4 % jusqu'en 2030,
- Hausse des cotisations patronales sur les indemnités de rupture conventionnelle et de mise à la retraite,
- Réduction du dispositif ACCRE,
- Renforcement des contrôles, avec accès direct des caisses de retraite aux données fiscales,
- Et surtout, une limitation sévère du cumul emploi-retraite, alors même qu'il était encouragé depuis deux ans.

Des avancées ciblées pour les femmes

En contraste avec ces mesures de rigueur, le texte introduit néanmoins des dispositions favorables aux femmes, parmi lesquelles :

- une modulation du calcul du salaire annuel moyen (SAM) selon le nombre d'enfants,
- la prise en compte de deux trimestres "enfants" pour l'éligibilité à la carrière longue.

Contacts presse : Agence FORCE MEDIA

Patricia Ouaki : +33 (0) 6 07 59 60 32 - patricia.ouaki@forcemedia.fr

Sophie Gauthier : +33 (0) 6 76 04 14 02 - sophie.gauthier@forcemedia.fr

A propos de Sapiendo

SAPIENDO-RETRAITE, plateforme innovante de conseil, d'analyse et de prestations retraite sur-mesure, propose une réelle rupture technologique dans l'accompagnement retraite, de la vérification de la carrière à l'optimisation des droits à la retraite. Son ambition est de permettre, en quelques clics, à tous les Français de toucher le maximum de retraite auquel ils ont droit. La PensionTech SAPIENDO peut se prévaloir aujourd'hui d'être l'offre la plus complète et la plus fiable du marché en termes d'accompagnement retraite. La solution Sapiendo-Retraite a reçu le label Finance innovation 2016 et a été primée par les professionnels du patrimoine "Service le plus innovant" à Patrimonia.